



ASSOCIATION COMITÉ D'INTÉRÊTS DE QUARTIER CÉZANNE – VALLÉE DE LA TORSE D'AIX-EN-PROVENCE

Procès verbal du conseil d'administration du 1er octobre 2018

Le conseil d'administration de l'association CIQ CÉZANNE-TORSE s'est réuni le 1^{er} octobre 2018 à 18h sur convocation de sa présidente, dans la salle de réunion de la résidence de la Tour d'Aygosi à Aix en Provence.

1. Point sur le festival de jazz et le parc de la Torse :

Un certain nombre d'inconnues et d'incertitudes persistent sur le déroulement de cette manifestation commerciale organisée dans un espace public :

- Le décret sur le bruit a-t-il été respecté ?
- L'étude d'impact a-t-elle eu lieu ?
- L'enregistrement en continu de la manifestation a-t-elle été réalisée ?
- La taxe de voirie a-t-elle été perçue ?

La pérennisation de cette manifestation n'est pas bienvenue car elle pose la problématique de l'utilisation du parc à des fins commerciales et transforme celui-ci en un véritable champ de foire ouvert le jour et la nuit à des populations de plus en plus importantes au fil des années dans une zone fortement urbanisée.

L'entretien du parc pose également de nombreux problèmes compte tenu du nombre de personnes qui l'utilisent chaque jour :

- Certaines pelouses et espaces verts sont en très mauvais état,
- Les berges de la Torse ne sont ni entretenues, ni débroussaillées,
- Il existe au nord du terrain de rugby une vaste zone qui n'a jamais été débroussaillée,
- La mare aux canards est insalubre et polluée, il conviendrait d'y planter des végétaux spécifiques pour purifier l'eau,
- Les poubelles sont très insuffisantes,

- Compte tenu de l'étendue du parc et de l'existence de nombreuses entrées, le seul lieu d'aisance existant près de l'école du Val St André est insuffisant, ce qui pose un problème d'hygiène publique préoccupant,
- Le gardiennage du parc n'est pas assuré, ni de jour, ni de nuit,
- Les entrées du parc ne sont pas sécurisées et des véhicules y circulent librement sans aucun contrôle (voitures mais aussi scooters et motos) ; les enrochements qui devraient empêcher cela sont insuffisants et régulièrement déplacés,
- Certains particuliers utilisent le parc à des fins privées ou mercantiles avec très souvent des hauts parleurs puissants ou des instruments de musique pour animer leurs activités,
- La nuit le parc devient pratiquement une zone de non droit.

Sur ces nombreux problèmes, divers courriers ont été envoyés aux autorités municipales et à la maire par le CIQ ou les résidences mitoyennes. Aucune réponse n'a été enregistrée.

Compte tenu de tout ce qui précède, il est envisagé dans un premier temps de préparer une pétition à faire signer dans tous les immeubles riverains. Un groupe de travail est constitué avec Françoise Armand-Barreau, Hugues Capès et Claude Gueydan.

2. Parc du Roc Fleuri :

Une note réalisée par Mme Latz a été envoyée par courriel aux membres du conseil d'administration. Cette note reprend les résultats de l'action du CIQ pour l'achat des terrains de la Cortésine par la municipalité et la réalisation du futur parc public du Roc Fleuri.

Suite à une visite effectuée auprès des services fonciers de la ville, il est précisé que le plan des parcelles achetées par la ville et les limites précises du Parc seront disponibles dès que l'acte notarié sera enregistré et publié. Toutes les zones achetées par la ville sont classées en zone N et sont donc non constructibles.

Il est prévu de clôturer notamment les terrains situés autour de la bastide du Roc Fleuri qui restent une propriété privée et ce sont les services des espaces verts qui sont chargés des premières études et réalisation sur le terrain. Lors d'un récent Conseil municipal, M. Gallèse a précisé que l'aménagement de ce parc se fera en concertation avec les CIQ et habitants du secteur.

Un certain nombre de servitudes existeront sur cette zone :

- L'accès à la bastide du Roc Fleury sera possible à partir du portail existant,
- Les habitants de la Cortésine bénéficieront d'une servitude d'accès à cette propriété,
- Une servitude d'accès est également prévue depuis le chemin de Villemus vers la Cortésine,

- Il y aura lieu de reconstruire le petit pont entre la Cortésine et la bastide du Roc Fleuri qui a été emporté par une crue du Baret en 1993.
- Un accès piéton au parc de 4 mètres est également prévu entre les immeubles en construction Le Nid et L'Écrin.

Une réunion de notre commission urbanisme est prévue sur ce sujet. Les membres du conseil d'administration qui le souhaitent pourront y participer.

Une réunion commune avec le CIQ du Pont de Béraud est également prévue en novembre 2018.

3. Requalification de l'espace Yves Blanc devant la piscine :

Une réunion dite d'information et de concertation est organisée par la municipalité en présence du Maire le 13 novembre prochain dans la salle de la Grande Bastide au Val Saint André.

Il s'agit de débattre des équipements et plantations à programmer sur cet espace en partie neutralisé depuis deux ans du fait des travaux sur la piscine.

C'est notre CIQ qui a initié la réflexion sur ce sujet il y a quelques années déjà et nous avons présenté des projets d'aménagement. Les membres du CA qui souhaitent y participer sont les bienvenus.

4. Implantation de la caserne de pompiers sur le parking Carcassonne :

Les plans de cette nouvelle caserne sont prêts, mais ne sont pas encore publiés. Ils correspondent à ce qui avait été annoncé.

Les travaux doivent commencer fin octobre 2018 pour effectuer des fouilles archéologiques préalables à l'ouverture du chantier de construction dans le courant de l'année 2019.

5. Point sur la journée avec les Gad'zarts :

Les élèves de l'école des arts et métiers ont passé une journée dans le parc de la Torse afin d'y effectuer une opération de débroussaillage, nettoyage, peinture et replantation de végétaux.

Le CIQ a participé à cette journée en fournissant des fruits et des boissons.

6. Réunion sur les espaces verts d'octobre/novembre 2018 :

Une réunion avec les responsables et élus du service municipal des espaces verts est prévue au mois de novembre. La question de la replantation d'arbres en bordure des routes existantes du quartier sera évoquée à cette occasion.

7. Ligne de Mini-Bus N°1 :

La construction du nouvel hôpital privé de Provence (HPP) étant bien avancée, le devenir de l'actuelle polyclinique Rambot est évoqué. Actuellement, cet établissement est aussi desservi par une boucle du Minibus N°1.

Il est demandé que ce Minibus N°1 reprenne un itinéraire de desserte directe depuis notre quartier vers le centre ville par la rue Cardinale avec un arrêt proche du cours Mirabeau place des Quatre Dauphins lorsque les divers travaux en cours le long de son parcours seront terminés.

La réunion prend fin à 20h20.

La Présidente, le Secrétaire

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 1^{er} OCTOBRE 2018 :

Nom	Prénom	Émargement
ARMAND-BAROT	Françoise	Présente
BRAUNSTEIN	Michel	Présent
BUDIN	Jacques	Présent
CAPES	Hubert	Présent
CORDIER	Jean François	Absent
DANILO	Philippe	Excusé
DE ALEXANDRIS	Christine	Absente
DONORIO-PAOLI	Denise	Présente
DECK	Claude	Présent
De GUILLEBON	Delphine	Présente
De GUILLEBON	Nicolas	Présent
FLAUTRE	Philippe	Absent
GALAND	Jean Philippe	Présent
GUEYDAN	Claude	Présent

HEMON	Jean Claude	Présent
KAPFERER	Michel	Présent
LAMIELLE	Gilberte	Excusée
LATZ	Arinna	Excusée
LESPINAT	Paul	Présent
LEROY	Jean Yves	Absent
MICHELOT	Jean	Absent
PEBRE	Henri	Présent
PECCARERE	Philippe	Absent
PILIGIAN	Frank	Absent
REALE	Josette	Présente
SPIET	Catherine	Absente
WATTECAMPS	Franck	Présent